

industries, ministères provinciaux et fédéraux et simples particuliers en fournissant de l'équipement, des subventions, des bourses d'études, des adjoints de laboratoire et d'été, des services de bibliothèques, de cartographie, de photogrammétrie et de traduction et des renseignements techniques. Il a aidé ou collaboré à des travaux relatifs à la production de nouvelles variétés de plantes et de bactéries de nodules radicaux, aux antibiotiques, aux volailles, à la culture des bleuets, aux appareils de chauffage au charbon, à la constitution et à la gazéification souterraine du charbon, à la vérification non destructive de l'équipement minier, à l'utilisation de l'anhydrite, de la diatonite, des déchets de poisson, du gypse, des algues, des scories, des croutes de bois et des matières fertilisantes. Il a fait des relevés portant sur la géophysique, la géologie, les algues, les aphidés de forêt et l'écologie forestière; il a aidé à des études sur les cycles nutritifs des lacs, sur la cristallographie radiologique et sur les pressions qui s'exercent dans les couches souterraines. Au cours de l'été de 1954, 85 personnes étaient occupées à 27 entreprises.

*Research Council of Ontario.*—Créé en 1948, cet organisme a pour rôle de conseiller le gouvernement provincial sur les recherches industrielles, agricoles et autres d'intérêt provincial. Il lui incombe de lancer des entreprises et des programmes de recherches, d'ordre fondamental ou appliqué, de fonder et de coordonner toutes les recherches, d'initiative publique ou privée et provinciale ou extraprovinciale, qui se pratiquent dans la province, et d'assurer des fonds publics suffisants pour encourager et exécuter les recherches nécessaires.

Le Conseil est aussi chargé d'administrer une caisse de bourses d'études servant à la formation de chercheurs et d'investigateurs scientifiques. Le Conseil a encore pour mission d'encourager l'établissement d'entreprises collectives de recherches auxquelles collaborent certaines industries et le gouvernement provincial.

*Conseil de recherches de la Saskatchewan.*—Ce Conseil a été établi en 1947 en vue de "recherches et d'investigations sur les sciences physiques dans la mesure où elles influent sur l'économie de la province de Saskatchewan, et sur des questions particulières qui peuvent être portées à son attention de temps à autre par le lieutenant-gouverneur en conseil". L'expression "sciences physiques", employée au sens large, s'étend aux sciences biologiques, à l'agriculture et au génie. Le Conseil encourage les recherches scientifiques, tant pures qu'appliquées, intéressant les ressources et l'économie de la province, et travaille en étroite collaboration avec des ministères, le Conseil national de recherches et l'Université de la Saskatchewan. Voici quelques-uns des travaux qu'appuie le Conseil: études fondamentales sur la lignine et les composés connexes, préparation des minerais d'uranium, application de la chronométrie au moyen du carbone 14, utilisation de l'amidon de blé, culture du carthame, études se rattachant aux recherches fondamentales, conservation des aliments par la congélation, graissage d'hiver et recherches d'ordre géologique et archéologique. Le Conseil appuie aussi des bourses de recherches postsecondaires.

*Conseil de recherches de l'Alberta.*—La province de l'Alberta a établi en 1921 un Conseil de recherches scientifiques et industrielles afin surtout de favoriser le développement de l'industrie minérale dans la province. Le Conseil, régi par une loi quelque peu analogue à la loi constitutive du Conseil national de recherches, est soutenu par les crédits du gouvernement provincial. Le programme actuel vise à faire servir les sciences pures et appliquées à la mise en valeur des ressources naturelles de la province. Les recherches du Conseil comprennent des études sur la houille, les sables pétrolifères de l'Athabasca, le gaz naturel, des recherches et